



Siège : Mairie de Bracieux 41250
Tel/Fax 02 54 46 49 67

REUNION DU COMITE SYNDICAL 21 NOVEMBRE 2013

L'an deux mil treize, le 21 novembre à 18 heures, le Syndicat d'Entretien du Bassin du Beuvron, s'est réuni à la Mairie de Bracieux, sous la Présidence de Monsieur Daniel DESROCHES

PRESENTS : MM GODRON, GARNIER (Beuvron amont), MM DUPONT, BOUQUIN, TERRIER (Centre Amont), MM CHESNEAU, GAULT, (Beuvron aval), MM DESROCHES, TOUCHET, COELHO (Centre Aval), M CHICOINEAU (Bièvre), MM ROBERT, DETIENNE, CLOUET (Centre Cosson), (Bas Cosson), (Bassin Cosson),

ABSENTS EXCUSES : M BEIGNET, (Beuvron amont), MM DUCHALAIS, REPINCAY (Beuvron aval), M MOREAU (Bièvre), M LEROUX, SAUVE (Bas Cosson).

Assistait à la réunion : M LHOMME (Centre Aval).

Date de la convocation le 7 novembre 2013

Ordre du jour :

Première partie

- **Décision modificative 2/2013**
- **Personnel du syndicat**
- **Programme 2014 -Grenouille taureau**
- **Modalités de la formation : certificat individuel de certiphyto**
- **Planning de travaux 2014**
- **Etude bilan du contrat de bassin**
- **Questions diverses**

Seconde partie

- **Présentation de l'étude restauration de la continuité écologique des cours d'eau par le bureau d'étude SINBIO**

Monsieur le Président rappelle le compte-rendu de la réunion du 11 juillet dernier et aborde la première partie de la séance :

• Première partie :

PROGRAMME D'ERADICATION DE LA GRENOUILLE TAUREAU EN SOLOGNE 2014

Monsieur le Président rappelle la délibération du comité syndical du 11 juillet 2013 concernant le programme d'éradication de la Grenouille taureau qui arrive à son terme en avril 2014.

La délibération prévoyait la mise en œuvre d'un nouveau programme d'éradication sur 5 ans. Néanmoins, les connaissances actuelles des possibilités de financement ne permettent pas de s'engager sur un programme de 5 ans mais de poursuivre les opérations sur une année.

C'est pourquoi, le Président propose au comité syndical d'engager le programme d'éradication de la grenouille taureau en Sologne sur une année (avril 2014-avril 2015).

La poursuite de l'opération nécessite de lancer un nouvel appel d'offre pour l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi du programme. Elle reste conditionnée à l'obtention de financements.

Le Président propose de :

- Lancer un appel d'offres pour un nouveau « programme d'éradication de la Grenouille taureau 2014-2015 »,
- D'engager le « programme d'éradication de la Grenouille taureau 2014-2015 » sous condition de l'obtention des financements,
- Solliciter auprès des partenaires les subventions les plus élevées possibles.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical :

- ✓ Autorise le Président à lancer un appel d'offres pour un nouveau « programme d'éradication de la Grenouille taureau 2014-2015 »,
- ✓ Autorise le Président à engager le « programme d'éradication de la Grenouille taureau 2014-2015 » sous condition de l'obtention des financements,
- ✓ Autorise le Président à solliciter les subventions les plus élevées possibles,
- ✓ Autorise le Président à signer les conventions ainsi que toutes les pièces se rapportant à cette affaire.
- ✓ Autorise le Président à engager les démarches réglementaires.

MODALITES DE LA FORMATION CERTIPHYTO

Monsieur le Président rappelle qu'à compter du 1^{er} octobre 2014, tous les agents communaux utilisant les produits phytosanitaires devront être titulaire d'un certificat individuel pour l'activité « utilisation à titre professionnel des produits phytopharmaceutiques ».

Le certificat individuel est de deux catégories : applicateur (achat et application) et applicateur opérationnel (application seule). Il s'obtient grâce à une formation de deux jours.

Dans le cadre de son accompagnement aux communes sur la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires (charte de désherbage communale, aides au plan de désherbage et aux actions de communication associées, formations...), Monsieur le Président propose de regrouper les communes qui le souhaitent afin de réduire le coût de cette formation.

Monsieur le Président propose de passer une convention avec le CNFPT pour organiser ces formations. Le coût des deux jours de formation est estimé à 1200 € par groupe de 15 à 20 personnes (hors frais de repas et déplacement).

Monsieur le Président propose que le SEBB rémunère le CNFPT et se fasse rembourser par les communes présentes le jour de la formation (coût au prorata du nombre de personnes présentes).

Le Président propose de :

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical :

- ✓ Autorise le Président à organiser la formation certiphyto,
- ✓ Autorise le Président à signer la convention avec le CNFPT,
- ✓ Autorise le Président à signer les conventions ainsi que toutes les pièces se rapportant à cette affaire.
- ✓ Autorise le Président à engager les démarches réglementaires.

PLANNING DE TRAVAUX 2014

Le planning de travaux 2014 est en cours d'élaboration et sera validé prochainement.

En effet, il est constaté que les syndicats proposant aux riverains de réaliser les travaux n'effectuent pas les jours programmés au planning établi en début d'année.

Par conséquent, les agents du SEBB, se retrouvent sans travail en fin d'année, et nous devons anticiper sur le planning de l'année n+1.

Monsieur le Président propose alors d'établir le planning avec plus jours que prévus pour permettre à l'équipe de travailler toute l'année.

Il propose également de facturer au syndicat qui ne réalise pas les jours travaux par l'équipe, mais qui sont réalisés par les riverains, de facturer 10% de jours programmés afin de compenser le temps passé par l'équipe et/ou le technicien pour le lancement et la réalisation des travaux réalisés par les propriétaires. En effet, ce travail doit être justifié auprès des financeurs afin de percevoir les subventions prévues.

ETUDE BILAN DU CONTRAT DE BASSIN

Monsieur Desroches rappelle que l'étude bilan du contrat territorial de bassin a commencé cet été. Le bureau d'études Hydroconcept réalise actuellement la phase terrain de l'étude. Le planning a été transmis par mail à toutes les mairies, par courrier aux plus grandes propriétés et est disponible sur le site internet du SEBB (www.bassin-du-beuvron.com, rubrique actualités / novembre 2013).

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur COELHO, délégué du syndicat remercie le SEBB pour son animation et son exposition pendant les deux jours à la Foire aux Pommes à Mont près Chambord le 2 et 3 novembre dernier.

Monsieur Desroches précise que l'exposition, présentant les différentes missions du syndicat, peut être mise à disposition des communes qui le souhaitent (5 panneaux 60x80 cm).

- **Deuxième partie :**

PRESENTATION DE L'ETUDE RESTAURATION DE LA CONTINUITÉ ECOLOGIQUE DES COURS D'EAU PAR LE CABINET D'ETUDE SINBIO

L'intégralité de l'étude (rapport de diagnostic, fiches ouvrages et priorisation) est disponible par simple demande à l'adresse mail de Marcelline Charpentier (charpentier.sebb@orange.fr) qui vous transmettra un lien pour son téléchargement.

Fin de la séance 19h30